

posé comme il l'est actuellement, le Parlement ne peut remplir ses fonctions avec dignité et honneur. A partir du début de la session jusqu'au moment où j'ai offert ma démission à Son Excellence, les honorables députés de la droite, qui siégeaient de ce côté-ci de l'Assemblée, nous ont accusés, mes collègues et moi, de collaborer avec le groupe progressiste; ils accusaient le parti libéral et ce groupe d'être des parties d'une même association travaillant de concert, comme s'il y avait quelque chose d'inconvenant dans une association de cette sorte. Ils parlaient de notre alliance comme si elle avait été indigne et contraire à la nature; comme si elle entachait l'honneur du parti libéral et du groupe progressiste et ils ajoutaient qu'on devait y mettre fin. Puis, quand elle a cessé à cause des intrigues poursuivies dans les deux Chambres du Parlement; quand...

Quelques MEMBRES: A l'ordre!

Le très hon. MACKENZIE KING: ... quand nous avons cru qu'il s'était produit un état de choses...

Quelques MEMBRES: A l'ordre!

Le très hon. MACKENZIE KING: Je n'ai que faire de vos observations. Je maintiens ce que j'ai dit.

L'hon. M. MANION: Je demande l'application du règlement, monsieur le président. Je prétends qu'il est contraire au règlement qu'un honorable député critique rigoureusement l'autre Chambre. Le très honorable député vient d'employer le mot "intrigue" à propos des deux Chambres. Je prétends qu'on devrait le lui faire retirer.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami est très sensible sous le rapport des critiques.

L'hon. M. MANION: Je demande une décision de monsieur le président.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami me permettra-t-il de lui répondre?

L'hon. M. MANION: Adressez votre réponse à monsieur le président.

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est ce que je fais. Monsieur le président, puis-je dire que mon honorable ami est très sensible sous le rapport des critiques? Me désapprouve-t-il d'avoir employé le mot "critique" contre la Chambre haute? Je retire tout de suite cette expression... si je l'ai employée. (*Exclamations.*) Cependant, il apparaît que ce n'est pas le mot "critique" que j'ai employé, mais "intrigue". Cela démontre que mes honorables amis de la droite sont

[Le très hon. Mackenzie King.]

si excités qu'ils n'ont pas remarqué ce que j'ai dit. Puis-je affirmer, monsieur le président, que je ne désirais aucunement critiquer l'autre Chambre. Je parle de cette Chambre-ci.

L'hon. M. MANION: Vous parlez bien longtemps.

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, et j'assure mon honorable ami que je vais parler encore bien plus longtemps. Si les honorables députés de l'autre côté de l'Assemblée pensent qu'ils vont aller au pays avec le Trésor dans de telles circonstances, ils se trompent fort. L'état du pays a bien changé de ce qu'il était avant la confédération, si un gouvernement tory, constitué comme celui-ci, de prétendus ministres dont aucun n'a prêté le serment d'office, peut se présenter dans la Chambre et, avec l'appui suspect qu'ils ont obtenu par les méthodes auxquelles ils ont eu recours, s'accorder eux-mêmes les crédits nécessaires à l'administration de tous les départements de l'Etat...

Un MEMBRE: Vous pensez à 1837.

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, je pense à 1837, et j'assure mon honorable ami que je n'ai jamais été plus fier dans ma vie que de pouvoir, ce soir, dénoncer dans ce Parlement, au nom des institutions parlementaires britanniques, le gouvernement irresponsable de son parti. Les honorables députés de la droite demandent-ils que le Canada retombe dans un état de choses pire que tout ce qui existait en 1837?

Un MEMBRE: Il existe depuis huit mois.

Le très hon. MACKENZIE KING: En 1837, c'était assez défectueux; mais ce n'était qu'un détail comparativement à l'état de choses actuel. Si, à la demande d'une personne (individual), un premier ministre peut s'emparer du pouvoir et qu'avec un ministère qui n'est pas encore constitué on lui permet de voter tous les crédits nécessaires pour administrer le pays pendant un an, nous en sommes arrivés en ce pays à un état de choses qui menace la liberté constitutionnelle, la liberté et le droit dans toutes les parties du monde.

M. LADNER: Monsieur le président...

Quelques VOIX: Asseyez-vous!

M. le PRESIDENT: Silence!

M. LADNER: Le très honorable député voudra-t-il déclarer à la Chambre franchement et sans détour qui est cette personne (individual)? A-t-il le courage de le dire?